



Depacs et propriétaire d'un bien

Par **Tatoo82**, le **21/07/2020** à **12:04**

Bonjour,

J'ai quitté le logement familial le 1 oct 2018. Nous étions pacsés sous le régime de l'indivision. Nous sommes propriétaires d'une maison dont mon ex y habite . Nous sommes depacsés depuis le 3 dec 2018.

Depuis mon départ mon ex a souhaité continuer à payer le crédit seul. Sur l'acte notarial il a été écrit que je rembourse le prêt à hauteur d'1/3 et lui de 2/3 .

Aujourd'hui, il me demande les clés de la maison car apparemment si je souhaite demandé une contribution locative je ne peux pas car j'ai en possession les clés. Que dois je faire?

Deplus, pour ses tiers sur le paiement du crédit. Étant en indivision, puis je demander 50/50 et non 1/3 même si je n'ais payer que 1/3 de crédit? car il ne m'a pas prévenu de cet arrangement car il tenais les comptes et je l'ai laissé faire.

Merci par avance de votre réponse.